



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-09

Membres : 11  
Présents : 10  
Votants : 10  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre le 18 mars, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 19h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 14 mars 2024

Présents : Valadas Hervé, Grenaille Romain-Bérenger, Pala Henri, Poulet Bernard, Duhamel Marie-Laure, Turbiez Chantal, Marcais Bertrand, Landeau Aurore, Brard Michel, Maligne Francis

Excusé : Champroy Nahoum

Madame Landeau est nommée secrétaire de séance

### Acceptation d'un don

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code civil,

VU l'offre de don présentée par M Marquet Bernard,

CONSIDÉRANT que le don proposé consiste en un chemin/route, parcelle A419, située lieu-dit Puy au Roux

CONSIDÉRANT que ce don contribuera à régulariser une situation, sachant que la commune entretiens ce bout de route depuis des années,

CONSIDÉRANT que la commune a la capacité d'accepter et de gérer ce don conformément aux souhaits du donateur,

LE CONSEIL MUNICIPAL

**DÉCIDE à l'unanimité**

**Article 1<sup>er</sup>** : D'accepter le don offert par M Marquet Bernard, les frais seront à la charge du donateur.

**Article 2** : D'exprimer sa profonde gratitude à M Marquet Bernard pour sa générosité envers la commune.

**Article 3** : D'inscrire ce don dans l'inventaire des biens de la commune et d'assurer sa gestion conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

**Article 4** : Le Maire est autorisé à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SECRETARE DE SEANCE

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.  
Au CHATENET en DOGNON, le 14 mars 2024  
Le MAIRE, Valadas Hervé

